



Soirée de partage « *Et si on parlait psy...* »

« MIEUX COMPRENDRE LES PRESTATIONS DE L'AI »

L'AI vise en priorité à réinsérer professionnellement les personnes devenues incapables de travailler pour des raisons de santé. Ses prestations ont pour objectif de prévenir, réduire ou même éliminer l'invalidité grâce à des mesures de réadaptation, de compenser les effets économiques permanents de l'invalidité en couvrant les besoins vitaux ainsi que d'aider les personnes concernées à mener une vie autonome et responsable. Pour ce faire, l'AI dispose de nombreuses mesures et collabore avec les professionnels du social et de la santé, ainsi qu'avec les entreprises.

Les notions d'invalidité, d'impotence, de réadaptation, de coaching, de rente ou d'atelier protégé, par exemple, ne sont pas toujours faciles à cerner. Mieux les comprendre permet de mieux se situer et de gérer sa propre situation de manière cohérente.

Avec

Jean-Luc RAHIR

Responsable d'agence – Office cantonal AI du Valais

Mardi 17 mai 2022 à 18h30

à

**L'AVEP - Route du Martoret 31a – 1870 Monthey
024 471 40 18 – animation@avep-vs.ch**

Nous vous invitons à venir partager et échanger, avec nous, sur ce thème.

Bienvenue à tous !